

En 2018, 1 440 000 jeunes de 3 à 24 ans vivent en Nouvelle-Aquitaine. La moitié réside dans une commune rurale contre un tiers en France hors Mayotte. Avant 18 ans, les enfants ruraux font davantage partie d'un ménage composé d'un couple avec 2 enfants. La personne de référence est plus fréquemment ouvrière que pour les enfants urbains. Pour aller à l'école, les trois quarts des collégiens changent de commune. Ils mettent en moyenne 14 minutes par trajet et, à l'arrivée au lycée, leur temps d'accès moyen double. À 18 ans, suite aux départs essentiellement pour poursuivre des études ou trouver un emploi, les jeunes ruraux ne représentent plus que 37 % de la population des jeunes. Parmi ceux résidant en espace rural, 13 % des 16 à 24 ans y font un apprentissage contre 8 % des urbains.

En 2018, en Nouvelle-Aquitaine, 1 440 000 jeunes sont âgés de 3 à 24 ans. Parmi eux, 687 000 vivent dans une commune rurale, soit 48 % des jeunes de la région qui se situe ainsi en quatrième position derrière les régions de Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne et Pays de la Loire, et 18 points au-dessus de la moyenne nationale.

Pour ces jeunes, vivre dans une commune rurale autonome très peu dense ► **définitions** est plus fréquent qu'en France. La région est en deuxième position derrière la Bourgogne-Franche-Comté. *A contrario*, ils vivent moins souvent dans des communes urbaines denses.

Parmi les jeunes ruraux, un sur six vit en Gironde

La répartition territoriale des jeunes ruraux reflète celle de la population rurale néo-aquitaine. Ils sont davantage représentés dans les départements de l'est et du nord de la région notamment en Creuse, en Dordogne et dans les Deux-Sèvres. En Creuse, neuf jeunes sur dix habitent dans une commune rurale ► **figure 1**. À l'autre extrême, en Gironde, ils ne sont qu'un sur quatre.

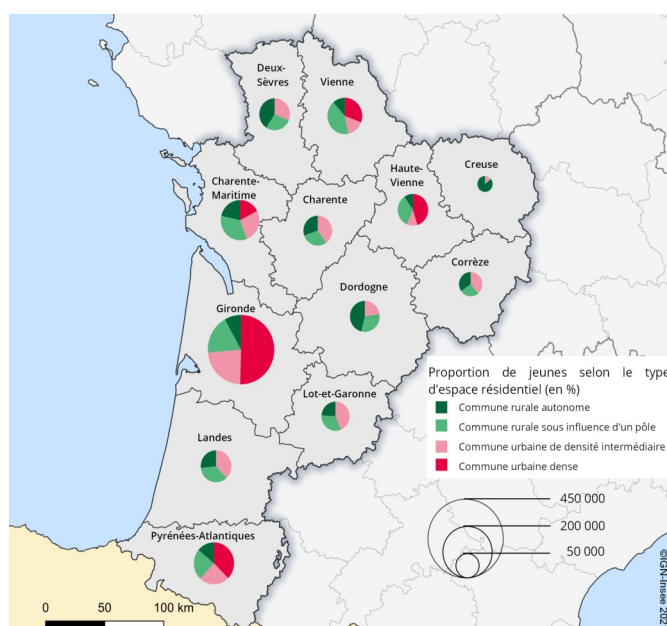
Néanmoins, la Gironde est le département où les jeunes ruraux sont les plus nombreux, avec 114 000 individus (17 % des jeunes ruraux de la région) contre 20 000 en Creuse.

Un enfant de 3 à 17 ans sur deux vit dans une commune rurale contre un jeune de 18 à 24 ans sur trois

Parmi le million d'enfants ou d'adolescents néo-aquitains de 3 à 17 ans, 53 % résident dans une commune rurale. À l'âge de 18 ans, une partie des jeunes ruraux (5 300 en 2018) s'installe

dans des communes urbaines pour poursuivre leurs études ou trouver un premier emploi. Ils ne sont alors plus que 37 %

► 1. Effectif et répartition des jeunes selon le type d'espace en Nouvelle-Aquitaine



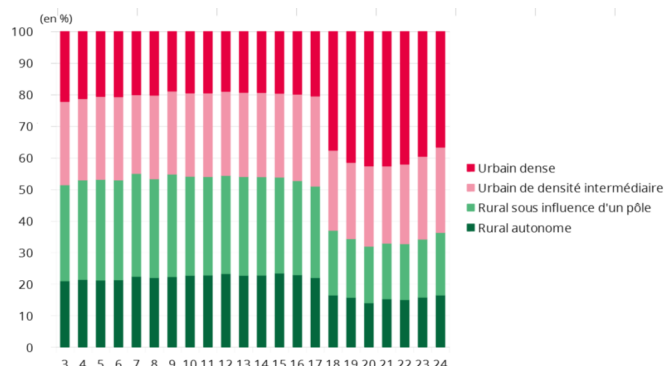
Champ : jeunes de 3 à 24 ans en Nouvelle-Aquitaine

Source : Insee, recensement de la population de 2018, exploitation complémentaire

à résider dans une commune rurale, soit 14 points de moins qu'à 17 ans ► [figure 2](#).

Si l'âge de 18 ans est pivot dans les mobilités liées à la poursuite d'études supérieures ou l'insertion sur des marchés du travail plus larges, d'autres migrent un peu plus tard, entre 19 et 21 ans, vers les communes urbaines.

► 2. Répartition des jeunes selon l'âge et le type d'espace en Nouvelle-Aquitaine, en 2018



Lecture : À 17 ans, 22 % des jeunes vivent en rural autonome, 29 % dans le rural sous influence d'un pôle, 28,6 % en urbain de densité intermédiaire et 20,5 % dans l'urbain dense.

Champ : jeunes de 3 à 24 ans en Nouvelle-Aquitaine

Source : Insee, recensement de la population de 2018, exploitation complémentaire

Néanmoins, une grande partie des jeunes ruraux de 18 ans restants sont inscrits dans un établissement d'enseignement et poursuivent leurs études. Les formations, de type BTS ou professionnelles, sont implantées dans les lycées ou des centres de formation par apprentissage, qui maillent davantage l'ensemble du territoire que les établissements universitaires ► [encadré](#). Parmi les 16-24 ans vivant dans une commune rurale, 55 % sont encore en étude contre 61 % dans l'urbain.

L'apprentissage est plus fréquent chez les jeunes ruraux

En Nouvelle Aquitaine, 354 000 jeunes de 16 à 24 ans sont inscrits dans un établissement. Un sur dix se déclare en apprentissage, une proportion proche du niveau national. Parmi les jeunes ruraux, 13 % sont apprentis, contre 8 % des urbains ► [figure 3](#) et ce quel que soit le diplôme déjà obtenu. Les jeunes issus des communes rurales autonomes sont plus souvent apprentis que ceux des communes rurales sous influence, avec respectivement 14 % et 12 %.

La poursuite d'études en apprentissage est plus fréquente après un CAP-BEP, Bac pro ou BTS-DUT. Jusqu'à 36 % de jeunes sont en apprentissage avec un BTS-DUT dans le rural autonome, soit 4 points de plus qu'en France.

► 3. Part des 16-24 ans en apprentissage selon le type d'espace et le niveau de diplôme déjà obtenu (en %)

	Au plus brevet des collèges	CAP ou BEP	Bac professionnel	Bac général	BTS ou DUT	Licence	Nouvelle-Aquitaine
Espace rural	7,9	29,4	28,4	10,6	30,3	15,3	13,4
Rural autonome	8,9	28,4	27,3	12,6	35,9	18,1	14,5
Rural sous influence	7,1	30,2	29,3	9,5	26,5	13,9	12,6
Espace urbain	5,5	24,0	19,9	4,0	17,3	9,1	8,4
Urbain densité intermédiaire	6,4	25,0	27,4	6,9	29,2	15,3	11,7
Urbain dense	4,3	22,4	14,1	3,0	13,5	8,0	6,5
Ensemble	6,7	26,8	23,1	5,3	19,7	9,7	10,1

Lecture : En 2018, parmi les jeunes de 16 à 24 ans titulaires d'un bac professionnel, 28,4 % des jeunes ruraux suivent une formation en apprentissage contre 19,9 % des jeunes urbains.

Champ : jeunes de 16 à 24 ans inscrits dans un établissement d'enseignement

Source : Insee, recensement de la population de 2018, exploitation complémentaire

Les enfants ruraux résident plus souvent avec un couple d'adultes dont un est plus fréquemment ouvrier

Dans la région, les jeunes ruraux de 3 à 17 ans vivent davantage en ménage ordinaire avec un couple d'adultes, essentiellement leurs deux parents (82 % d'entre eux, soit 10 points de plus que les jeunes urbains). La moitié cohabite également avec un frère ou une sœur. Ils résident plus fréquemment dans un ménage dont la personne de référence ► [définitions](#) est ouvrière ou agricultrice et moins souvent cadre. Habitant des logements plus grands qu'en milieu urbain, ils ont ainsi plus de chances de loger dans une maison et d'avoir leur propre chambre qu'en ville (87 % contre 76 %). En France, l'écart est encore plus marqué atteignant 16 points (80 % contre 64 %).

La distance entre lieu de résidence et lieu d'études croît avec le niveau de scolarité

Les élèves ruraux de 3 à 17 ans ne sont pas tous scolarisés dans leur commune de résidence puisqu'ils ne disposent pas toutes d'écoles. Dans la région, 207 600 changent de commune pour aller à l'école, soit 69 % des élèves ruraux, et même 87 % dans les espaces très peu denses. Ces proportions sont similaires à celles de la France.

Compte tenu de la répartition des écoles élémentaires, des collèges et des lycées sur le territoire, la part des élèves non scolarisés dans leur commune de résidence est plus importante dans les espaces ruraux et s'accroît au fil des âges.

Entre 3 et 10 ans, 35 % des enfants ruraux de Nouvelle-Aquitaine (33 % en France) changent de commune pour aller à l'école. En moyenne, les écoliers parcourent 10 kilomètres pour se rendre à l'école, et leur trajet dure 12 minutes. Ces chiffres sont comparables pour les ruraux de France, mais également pour les urbains de la région qui changent de commune pour rejoindre leur lieu d'études. Le maillage dense des écoles primaires en ville implique que ces derniers ne représentent que 13 % de l'ensemble des urbains de cet âge.

Lors du passage au collège, trois jeunes ruraux sur quatre, entre 11 et 14 ans, sont scolarisés hors de leur commune de résidence. Les temps et les distances s'allongent (12 kilomètres et 14 minutes en moyenne) et les écarts se creusent entre ruraux et urbains.

Dans les espaces ruraux, la quasi-totalité (93 %) des adolescents de 15 à 17 ans change de commune pour se rendre sur leur lieu d'études. La distance et le temps d'accès augmentent fortement. Le trajet moyen pour aller au lycée est de 27 minutes pour les ruraux, soit 10 minutes de plus que pour les urbains. Pour autant, les écarts entre jeunes ruraux eux-mêmes peuvent multiplier le temps d'accès par 3 (15 à 45 minutes) et la distance par 4. Cependant, ces trajets ne sont pas forcément effectués quotidiennement, puisqu'une partie des lycéens peut vivre en internat durant la semaine. ●

Claire Decodé (Insee)

► Définitions

Les **territoires ruraux** désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité.

La **personne de référence du ménage** – exploitation complémentaire du recensement de la population – est déterminée en tenant compte de l'activité, du fait d'avoir un conjoint, du fait d'avoir un enfant et de l'âge.

► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « Entre ville et campagne, les parcours des enfants qui grandissent en zone rurale », *Insee Première* n° 1888, janvier 2022
- **Kempf N., Lacour C.**, « Un Néo-Aquitain sur deux vit dans une commune rurale », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 66, avril 2021
- **Dumartin S., Labarthe G.**, « Qualité de vie des enfants en Nouvelle-Aquitaine, reflet des inégalités territoriales », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 94, novembre 2020